



Communiqué de presse
7 avril 2011

Réseaux et compteurs électriques intelligents ORES s'associe à la Faculté Polytechnique de l'Université de Mons

Ce jeudi 7 avril, la société ORES, gestionnaire de réseaux de distribution d'énergie, et l'Université de Mons (UMONS) ont signé une convention importante pour l'avenir de la distribution et de la consommation électrique en Wallonie.

Depuis plusieurs mois, ORES qui, pour rappel, exploite plus de 75% des réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel en Wallonie a décidé de s'investir dans l'étude et la recherche sur les réseaux intelligents (en anglais « Smart Grids ») et les compteurs intelligents (« Smart Metering »). Dans ce contexte, l'entreprise étudie également l'impact de l'intégration des sources d'énergie renouvelable sur la gestion des réseaux électriques de distribution.

Pour l'aider dans cette tâche complexe mais capitale, le gestionnaire de réseaux a décidé de faire appel à l'expertise de la Faculté Polytechnique de l'UMONS et plus particulièrement de ses services de Génie Électrique et d'Électromagnétisme et de Télécommunications.

Une convention a donc été signée entre les partenaires ce jeudi 7 avril, à Mons, en vue de la création d'une Chaire ORES au sein de la Faculté Polytechnique dès la prochaine rentrée académique.

Cette signature a eu lieu en présence de :

- M. Claude Desama (Président d'ORES)
- M. Jacques Hugé (Administrateur délégué d'ORES) ;
- M. Calogero Conti (Recteur de l'UMONS) ;
- M. Paul Lybaert (Doyen de la Faculté Polytechnique) ;
- M. Michel Lefort (responsable du service Smart Grids/Smart Metering chez ORES);
- M. Olgan Durieux (chef de projet au service SG/SM ORES);
- Professeurs Jacques Lobry et Marc Delhaye (service de Génie Électrique de la Faculté Polytechnique de Mons)
- Dr Ir François Vallée (service de Génie Électrique de la Faculté Polytechnique de Mons);
- Professeurs Patrice Mégret, Véronique Moeyaert et Sébastien Bette du service d'Électromagnétisme et de Télécommunications.

La convention prévoit le financement, à hauteur de 100.000 euros par an, de recherches sur ces thématiques durant trois années. La convention est reconductible.

Cette Chaire ORES va permettre à la Faculté Polytechnique de Mons, entre autres, via le financement de bourses de doctorats, l'accueil de professeurs visiteurs étrangers ou l'organisation de colloques, de se concentrer sur l'étude :

- de l'impact sur les réseaux de distribution du développement de la production décentralisée ;

- de l'impact sur ces mêmes réseaux du développement du véhicule électrique ;
- de la problématique de la sécurité informatique du transfert de données sur les réseaux de distribution d'électricité ;
- de la gestion de la demande d'électricité et son adéquation avec la production de celle-ci.

L'objectif global de ce partenariat est de réfléchir, entre autres, aux solutions techniques permettant un meilleur ajustement entre la production et la consommation d'électricité.

« La création d'une Chaire académique avec ORES dans le domaine des réseaux intelligents s'inscrit parfaitement dans le cadre des objectifs stratégiques que s'est fixés l'UMONS et sa Faculté Polytechnique en particulier, en termes de recherche et de services à la société. Il s'agit d'un partenariat gagnant-gagnant qui permet à l'université de renforcer ses activités de recherche dans un domaine porteur et à l'entreprise de valoriser l'expertise scientifique ainsi acquise pour améliorer ses performances et la qualité des services qu'elle rend à la société, précise Paul Lybaert, doyen de la Faculté Polytechnique. La création d'une chaire implique aussi une forme de collaboration entreprise/université aux objectifs ouverts et prospectifs, qui permettra notamment la réalisation de thèses de doctorat et la formation de spécialistes dans les domaines couverts par la chaire ».

« Pour des gestionnaires de réseaux de distribution d'énergie comme ORES, il s'agit d'étudier et mettre en œuvre les solutions techniques permettant d'optimiser les capacités du réseau existant compte tenu des défis à relever : accueil de la production décentralisée, véhicules électriques, etc. D'un point de vue technique, disons qu'il s'agit de superposer au réseau électrique un réseau informatique et de télécommunications qui permettra un meilleur contrôle grâce à des communications entre les différents acteurs que sont le gestionnaire de réseaux, les fournisseurs et les clients mais aussi au sein du réseau lui-même. On dit souvent que la situation est similaire à celle dont Internet a transformé les télécoms », résume pour sa part le Professeur Jacques Lobry, du service de Génie Électrique de la Faculté Polytechnique de Mons (UMONS).

« Le développement des parcs éoliens et, plus largement, de la production d'énergie décentralisée avec en particulier la croissance des installations photovoltaïques, impacte de plus en plus sensiblement la gestion des réseaux. Un changement complet de paradigme est en cours, » souligne Jacques Hugé, Administrateur délégué d'ORES. « Hier, la production d'électricité était centralisée, parfaitement contrôlable et suivait une demande relativement prévisible. Dorénavant, c'est la demande qui devra de plus en plus s'adapter à une offre dont le caractère imprévisible se renforcera au fur et à mesure de la montée en puissance des productions décentralisées, rendant de plus en plus complexe la gestion des réseaux. Toutes ces évolutions déboucheront donc, à plus ou moins court terme, sur des changements significatifs dans la manière dont nous concevons et nous exploitons nos réseaux. Il est fondamental pour une entreprise comme la nôtre de suivre ces évolutions et de les analyser. Gouverner, c'est prévoir... et il est clair que nous devons dès à présent accompagner la mise en place de réseaux intelligents, qui nous permettront de mieux surveiller les flux d'énergie et éventuellement aussi d'agir sur les modes de consommation ».

Pour ce qui concerne les compteurs intelligents – ce que l'on nomme aussi le « Smart Metering » – l'enjeu est de comprendre quels rôles ces équipements vont remplir dans l'évolution des réseaux et des comportements des consommateurs d'énergie.

« Grâce à l'installation d'un système de domotique complémentaire, précise M. Lobry, le consommateur pourrait connaître le détail de sa consommation par pièce, par période, par type d'équipements et identifier les postes sur lesquels des économies d'énergie sont possibles. Dans certains schémas, ce compteur évolué serait une interface de communication par laquelle il choisirait par exemple le meilleur tarif chez les fournisseurs, en

jouant sur les heures de consommation, ce qui au final permettrait une meilleure utilisation du réseau électrique. Une connaissance plus fine de la consommation aidera aussi à anticiper les besoins. De tels systèmes devraient permettre de piloter des équipements tels que les véhicules électriques, les fours, les machines à laver... à distance pour faciliter la gestion de la charge électrique qui transite sur les réseaux ».

Les principaux thèmes à développer dans le cadre de cette Chaire seront notamment :

- la conception de réseaux de distribution basse tension présentant une pénétration importante d'énergies renouvelables ;
- la gestion de la tension sur les réseaux de distribution moyenne tension ;
- l'impact du parc croissant des véhicules électriques sur les réseaux électriques ;
- l'accessibilité aux réseaux ;
- développer des réseaux de télécommunications adaptés pour les smart grids ;
- des équipements de mesures appliqués aux réseaux électriques.

« En s'engageant dans ce partenariat, ORES entend aussi affirmer clairement son rôle et sa position de référence dans le paysage énergétique wallon. Notre entreprise exploite plus de 75% des réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel en Wallonie ; pour le compte de ses actionnaires, les gestionnaires de réseaux, elle investit chaque année plus de 200 millions d'euros dans ces réseaux. Elle se doit donc aussi d'assumer ce rôle de référence dans le domaine de la recherche et du développement du savoir. Cette initiative en est l'une des pierres angulaires », conclut Jacques Hugé.

* * *

L'Université de Mons (en abrégé UMONS) compte sept Facultés et trois Instituts. On y dénombre quelque 6.000 étudiants issus d'une quarantaine de nationalités tandis qu'un millier de personnes y sont employées (enseignants, chercheurs, agents administratifs et techniques). L'UMONS propose une quarantaine de formations universitaires de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles organisées à Mons et/ou Charleroi mais aussi en cours du jour et en horaire décalé. Elle compte en son sein 80 unités de recherche et deux centres d'excellence. Elle a noué plus de 230 partenariats internationaux avec plus de 50 pays répartis dans les 5 continents.

* * *

Filiale des huit gestionnaires de réseaux de distribution (GRD) du secteur mixte en Wallonie – à savoir Ideg, IEH, IGH, Interest/ost, Interlux, Intermosane, Sedilec et Simogel – ORES est l'opérateur unique, responsable de l'ensemble des tâches de gestion et d'exploitation des réseaux d'électricité et de gaz naturel de ces GRD (travaux, dépannage, relevé de compteur, missions de service public à caractère social, gestion et entretien de l'éclairage public communal, etc.). ORES est active dans 198 villes et communes wallonnes et compte près de 2.300 collaborateurs.

* * *

Contacts presse

UMONS
Ruelle du Cerf Blanc n°1
7000 Mons
Attaché de presse : Valéry Saintghislain
Informations : valery.saintghislain@umons.ac.be
www.umons.ac.be

Tél. 065/37.30.81

Fax.065/37.30.79

Tél. 065/37.30.81

ORES Service Communication
6, avenue des Dessus de Lives
5101 Loyers (Namur)
Porte-parole : Jean-Michel Brebant
Informations : contact@ores.net
www.ores.net

Tél. 081/24.20.38

Fax. 081/24.20.42

Tél. 081/24.20.17